



BNP PARIBAS FORTIS
PRIVATE BANKING

Évolution de votre investissement

AG Life Portfolio FoF Stability SRI

Sommaire

1 Commentaires relatifs au scénario économique et à la stratégie	3
2 Les commentaires sur les principales opérations réalisées au cours du quatrième trimestre 2016 au sein du fonds sous-jacent.	5
3 Composition	9
5 Positions individuelles	10

Editorial

Cher lecteur,

Le quatrième trimestre a fait des étincelles sur les marchés des actions développés. Suffisamment pour compenser les prestations médiocres du début d'année. La victoire électorale de Donald Trump a eu, au grand étonnement de chacun, une influence positive. On le doit surtout à la détermination de Trump de stimuler l'économie américaine à travers des investissements en infrastructures et des réductions d'impôts.

Cette perspective et le relèvement des taux opéré aux Etats-Unis ont engendré un revirement. Les taux d'intérêt ont tourné le dos à leurs planchers, ce qui a eu un impact sur les valorisations des obligations.

Les résultats publiés par les entreprises pour le trimestre précédent étaient encourageants. La relance de l'économie et la perspective de davantage d'investissements de la part des pouvoirs publics et des entreprises peuvent représenter un soutien supplémentaire.

Les matières premières comme le pétrole et les métaux de base sont parvenues à signer une belle remontée grâce à l'amélioration du contexte économique et aux limitations de la production. L'or et l'immobilier ont perdu un peu de terrain sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt.

La valeur de vos investissements fluctue. Les résultats du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir.

AG Life Portfolio FoF Stability SRI investit à 100% dans le fonds sous-jacent BNPP Portfolio FoF Stability SRI, compartiment de la SICAV de droit luxembourgeois BNP Paribas Portfolio FoF.

Politique d'investissement Ce fonds sous-jacent vise à accroître la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant dans des fonds satisfaisant aux critères de développement durable qui couvrent la responsabilité environnementale et sociale ainsi que la gouvernance d'entreprise, appliquant un filtre ISR (Investissements Socialement Responsables) et/ou ESG. L'approche ESG consiste à sélectionner les entreprises ayant les meilleures pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance. Ces fonds sous-jacents investissent dans des classes d'actifs différentes. Ce fonds sous-jacent est un fonds de fonds à savoir qu'il investit en organismes de placement collectif (OPC) qui investissent dans les marchés d'obligations et d'actions, en instruments du marché monétaire et, à titre accessoire, en toutes autres valeurs mobilières, en investissements alternatifs et en cash, afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification internationale des investissements.

Par investissements alternatifs, on entend des investissements en OPC régulés de type « Absolute Return » (pour un maximum de 10%) ainsi qu'en OPC régulés qui investissent dans les marchés de l'immobilier et des matières premières conformément aux restrictions d'investissement du Prospectus (disponible via www.bnpparibas-ip.be avec tous les autres documents et informations utiles liés au fonds sous-jacent).

Lorsque l'investissement en OPC n'est temporairement pas jugé attrayant, les avoirs de ce fonds sous-jacent pourront accessoirement (soit jusqu'à 15% maximum des actifs nets du fonds sous-jacent) être investis directement dans les classes d'actifs décrites au paragraphe précédent.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Ainsi, dans des conditions normales de marchés, la composition du fonds sous-jacent sera orientée vers les pondérations suivantes :

- Actions : 0%-30%
- Instruments alternatifs : 0%-30%
- Obligations : 30%-90%
- Instruments du marché monétaire : 0%-70%

La stratégie d'investissement, en termes d'allocation d'actifs, et la sélection des titres, seront définies par le gestionnaire du fonds sous-jacent BNP Paribas Investment Partners Luxembourg, sur base des conseils fournis par BNP Paribas Fortis Private Banking, division de BNP Paribas Fortis SA. Toute modification décidée, en fonction de sa stratégie et des circonstances de marchés, par le gestionnaire du fonds sous-jacent, notamment au niveau des allocations d'actifs et les limites telles que définies ci-dessus, sera automatiquement pris en compte et le cas échéant, actée au niveau du présent règlement de gestion.

Ce fonds sous-jacent est donc géré d'une façon active et les revenus sont réinvestis de manière systématique.

Ce fonds sous-jacent peut faire appel à des instruments financiers dérivés et/ou avoir recours à des stratégies ou instruments plus complexes tant à des fins de couverture (« hedging ») qu'à des fins d'investissement (« trading »).

Avertissement : Avant de prendre toute décision d'investissement, il est recommandé à tout investisseur de prendre connaissance de la "Fiche info financière Assurance-vie" et des « Conditions générales » décrivant les caractéristiques et les frais de Smart Fund Plan Private ainsi que le règlement de gestion du fonds AG Life Portfolio FoF Stability SRI.

Frais de gestion : maximum 2% par an, imputés directement dans les valeurs d'unité.

Frais pour le Smart Fund Plan Private

Frais d'entrée : 2,5% à ajouter à la prime nette.

Frais liés au mécanisme de protection activé : 0,20% sur base annuelle par mécanisme (calculés mensuellement) de la réserve du fonds de base. Aussi longtemps que le(s) mécanisme(s) de protection est/sont actif(s), ces frais sont calculés chaque mois et prélevés automatiquement par le biais d'une réduction du nombre d'unités du fonds de base. Les options liées au mécanisme de Limitation de pertes sont gratuites.

Pas de frais de transfert entre fonds d'investissement

À partir du 40ème jour suivant l'entrée en vigueur du contrat, le preneur d'assurance peut passer en tout ou en partie d'un fonds vers un autre fonds. Un transfert partiel est possible à partir de 1.500 EUR et pour autant qu'une réserve de minimum 1.500 EUR subsiste dans chaque fonds. Pas de frais pour les transferts automatiques survenant dans le cadre du fonctionnement des mécanismes de protection.

Frais de rachat

- L'indemnité de rachat s'élevé à 1% de la valeur théorique de rachat durant les six premières années du contrat.
- À partir de la septième année, il n'y a plus d'indemnité de rachat due.
- Pas de frais de sortie en cas de décès de l'assuré.

En lien avec le produit Smart Fund Plan Private

Taxe sur les assurances-vie : 2% sur les primes versées (preneur d'assurance = personne physique).

- L'assureur ne retient pas de précompte mobilier sur les prestations d'assurance en cas de rachat ni sur le capital décès, conformément au régime fiscal en vigueur au 01.01.2016 et sous réserve de modifications ultérieures. Le capital versé au bénéficiaire du contrat, en cas de décès de l'assuré, sera en principe taxable aux droits de succession.

Smart Fund Plan Private est un produit d'assurance-vie individuelle de AG Insurance sa, Bd E. Jacquain 53, B-1000 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0404.494.849, proposé par BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0403.199.702, inscrit et agissant comme agent d'assurance sous le numéro FSMA 25.879 A pour AG Insurance sa.

Cette brochure vous est transmise à titre purement informatif.

1 Commentaires relatifs au scénario économique et à la stratégie

Synthèse

En bref

Les marchés financiers ont à nouveau connu une année mouvementée en 2016. Contrairement à 2015, le début d'année a été difficile à négocier pour les marchés des actions mondiaux. Les évolutions économiques décevantes en Chine ont provoqué un repli abrupt. Cette situation s'est répercutée sur les matières premières et a freiné l'expansion américaine. Les incitants fiscaux supplémentaires venus de toutes parts ont permis de ramener le calme au deuxième trimestre et de remettre l'économie mondiale sur la voie de la croissance. A la fin juin, nous avons eu droit à un revirement inattendu: le Royaume-Uni a décidé de quitter l'Union européenne. Mis à part un plongeon violent mais éphémère des bourses européennes, les marchés des actions internationaux ont tenu bon. L'été a souri aux pays émergents, suivis de près par les bourses américaines et japonaises. Tourmentée par les tensions géopolitiques, l'Europe est restée à la traîne. A l'automne, la victoire électorale de Donald Trump a fait déferler une vague d'optimisme. La perspective d'investissements intensifs en infrastructures et de réductions d'impôts généreuses a fait s'envoler les actions américaines et s'amorcer une rotation au profit des actions cycliques. Les pays émergents sont retombés de leur piédestal sous l'effet du raffermissement du dollar et de la remontée des taux d'intérêt. Les incitants monétaires constants en Europe et au Japon et l'espoir de mesures fiscales ont fait amorcer à ces deux marchés des actions un rally de fin d'année.

2016 aura à nouveau été une année faste pour l'investisseur obligataire. Presque toutes les catégories d'obligations sont parvenues à réaliser un return positif, même si force est d'admettre que ces rendements divergent fortement. Les obligations d'Etat européennes et les obligations d'entreprises d'excellente qualité ont signé une performance plutôt modérée. Les obligations à haut rendement, celles libellées en USD et celles des pays émergents (autant de catégories obligataires plus risquées) s'assortissaient en revanche de rendements plus alléchants. Du fait de la remontée des taux d'intérêt, il sera moins indiqué en 2017 de remplir entièrement le volet obligataire. La tendance haussière du marché obligataire, qui durait depuis 35 ans, est en effet rompue. Il s'agira d'investir de manière sélective dans les obligations et de se protéger contre l'inflation.

Ce ne sont pas les défis qui manquent en Europe

2016 a été pour l'Europe l'année de tous les bouleversements. Parmi les événements importants, le Brexit et le rejet de la modification de la constitution lors du référendum italien sont les premiers qui viennent à l'esprit. Le choix surprenant des Britanniques de tourner le dos à l'Union européenne a provoqué une crise de confiance éphémère. L'économie européenne remonte peu à peu la pente et l'inflation commence à germer. Nous voyons cette tendance se poursuivre en 2017. Pour une part, nous le devons à la BCE. La Banque centrale européenne a en effet élargi et prolongé le programme d'achats d'obligations, a abaissé le taux de rémunération des dépôts et a réactivé les opérations T-LTRO.

Les marchés des actions européens ont clairement souffert des soucis politiques en 2016. En dépit de valorisations attrayantes, d'une amélioration des résultats des entreprises après plusieurs années en berne, de l'avantage offert par la faiblesse de l'euro et du maintien de la politique monétaire accommodante, ils ont été sujets à de fortes fluctuations. Malgré les événements politiques qui nous attendent, nous faisons encore confiance aux actions européennes pour 2017. Les bénéfices des entreprises pourront gonfler encore davantage, tandis que les facteurs négatifs qui affectent les banques et le secteur

de l'énergie s'estompent progressivement. Les rendements de dividende demeurent attrayants. En partie sous l'effet des exportations à destination des pays émergents, le marché européen est un marché cyclique qui devrait pouvoir profiter de la situation économique changeante. De plus en plus de voix s'élèvent en outre en faveur de davantage d'investissements de la part des pouvoirs publics et des entreprises d'Europe.

Les Etats-Unis prennent la tête

La banque centrale américaine, la Fed pour les intimes, a une nouvelle fois hésité longtemps avant d'opérer son relèvement des taux. Avec un marché de l'emploi solide, une belle croissance économique et une inflation en hausse, le moment était venu de franchir ce pas. Le dollar américain a connu une fin d'année vigoureuse et les taux d'intérêt ont atteint leur plancher dans le courant de 2016. Les actions se sont lancées au dernier trimestre dans un impressionnant rally de fin d'année, que l'on a baptisé «rally Trump».

L'idée que le nouveau président souhaite encore davantage relancer l'économie américaine à travers des travaux d'infrastructure et des réductions d'impôts crée un climat qui permettra à la Fed d'opérer deux à trois relèvements des taux en 2017. Les marchés financiers y sont préparés, de sorte qu'il

ne faut pas redouter d'onde de choc notable. Les secteurs cycliques pourront en tirer profit. Un point d'attention important pour les actions américaines est la valorisation. Après des années de hausse, il est indispensable que les entreprises américaines améliorent leurs résultats, sans quoi Wall Street risque de devenir une bourse onéreuse.

Japon: une banque centrale inventive

Le Japon est confronté depuis des décennies à un manque cuisant d'inflation et de croissance économique. On y verra le résultat de problèmes structurels, dont le vieillissement de la population et le taux d'épargne en baisse. Les interventions monétaires massives ne sont pas parvenues à y changer grand-chose. Afin de rendre sa politique monétaire plus efficace, la Bank of Japan applique depuis quelques mois une nouvelle stratégie. Elle a l'intention de maintenir le taux à 10 ans négatif en adaptant le volume de ses achats.

Contrairement à 2015, les actions japonaises ont signé un résultat plutôt maigre en 2016. Après avoir pris un mauvais départ, elles sont parvenues à rattraper une grande partie de leurs pertes vers la fin de l'année. L'ascension vigoureuse du dollar par rapport au yen, après les élections présidentielles américaines, a permis un revirement marqué. Si le yen continue à se déprécier, les bénéfices des entreprises japonaises réalisant une partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger pourront reprendre du poil de la bête l'année prochaine. Les actions japonaises, pour une grande partie cycliques, affichent des valorisations attrayantes en comparaison d'autres marchés des actions.

Les marchés émergents toujours prometteurs

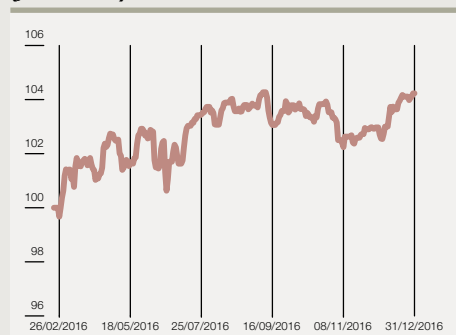
Les doutes au sujet de la viabilité de l'économie chinoise, leur impact sur les matières premières et la situation politique désastreuse au Brésil ont affecté le début d'année. Grâce à toute une série de mesures monétaires et fiscales, les autorités chinoises sont parvenues à entretenir le rythme de croissance souhaité à partir du deuxième trimestre. Les bourses asiatiques ont ainsi pu remonter la pente, tandis que les pays producteurs de matières premières profitent d'une hausse des prix du pétrole et des métaux de base. Vers la fin de l'année, les pays émergents sont retombés de leur piédestal sous l'effet du raffermissement du dollar et de la remontée des taux d'intérêt. Les valorisations des actions des pays émergents sont faibles. S'ils parviennent à se stabiliser sur le plan économique, si la production excédentaire de pétrole est limitée et si les dettes restent sous contrôle, les pays émergents valent la peine d'y investir.

Un grand cru pour les placements alternatifs

L'or et l'immobilier ont pris un excellent départ en 2016. Sous l'influence de la remontée des taux d'intérêt, ils ont par la suite dû céder une partie des gains engrangés. Pour l'année prochaine également, ces actifs restent une bonne diversification renfermant, qui plus est, un potentiel haussier et s'assortissant, dans le cas de l'immobilier, de coquets dividendes.

Le pétrole et les métaux de base sont parvenus à signer une belle remontée grâce à l'amélioration du contexte économique et aux limitations de la production. Une tendance qui pourrait se poursuivre en 2017.

Évolution de la VNI du fonds depuis le lancement (janvier 2016)



VNI 31/12/16 104,23

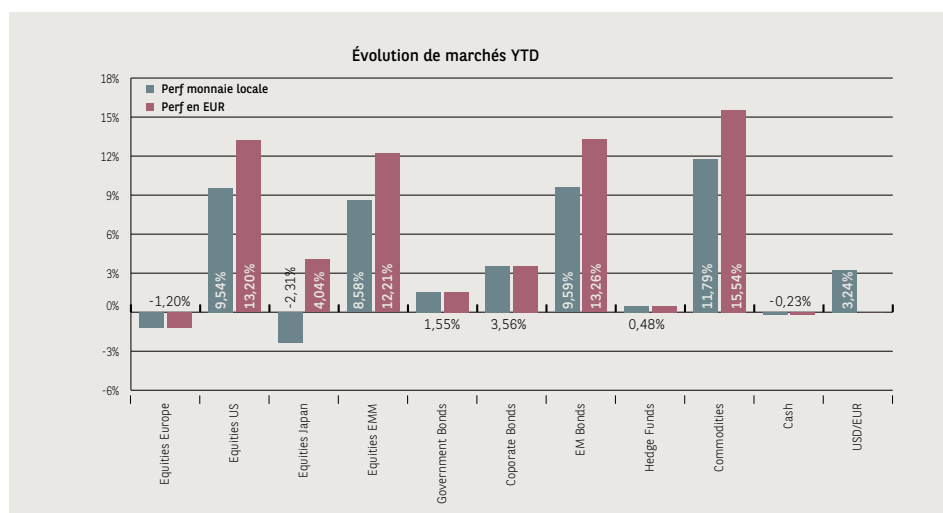
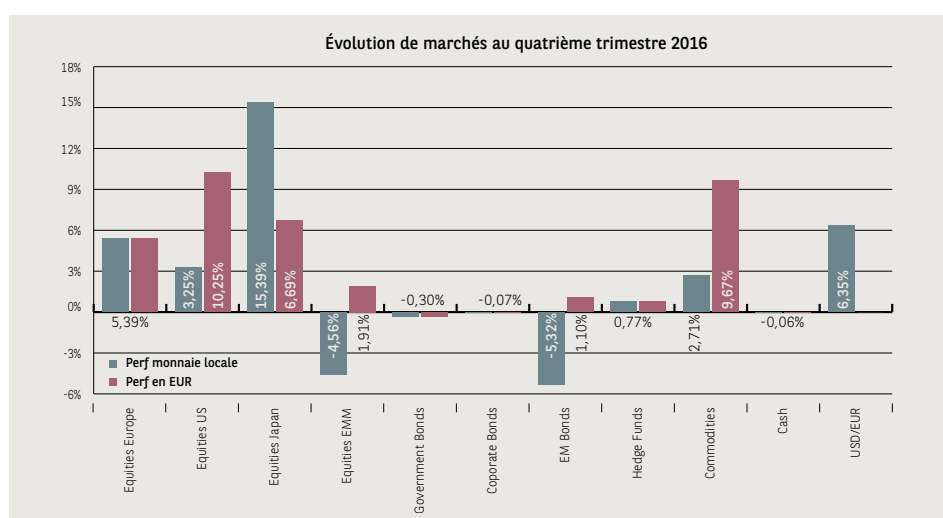
Rendement du fonds au 31 décembre 2016

1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
1,1%	-	-	-	4,23%

2 Les commentaires sur les principales opérations réalisées au cours du quatrième trimestre 2016 au sein du fonds sous-jacent.

Un trimestre mouvementé, mais positif

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution, au quatrième trimestre et depuis le début de l'année 2016, des principaux indices de marché (actions, obligations et placements alternatifs comme l'immobilier, les matières premières ou encore les hedge funds) exprimés dans leur devise de référence et en euro.



- Obligations d'entreprises Investment Grade : Obligations ayant un rating (par exemple de Standard & Poor's, une agence de rating renommé) de AAA à BBB - sont considérées « investment grade » ou un rating équivalent chez Moody's ou Fitch.
- Obligations Speculative Grade : Obligations ayant un rating (par exemple de Standard & Poor's, une agence de rating renommé) inférieur à BBB - sont considérées « Speculative Grade » ou un rating équivalent chez Moody's ou Fitch.

Après un été vigoureux pour les bourses, durant lequel les marchés se sont remis du choc causé par la décision du Brexit et le report, pour la troisième fois de l'année, d'un relèvement des taux aux Etats-Unis, les marchés ont médité sur les perspectives pour le reste de l'année. Ils se sont surtout focalisés sur la probabilité d'un relèvement des taux américains en décembre, et encore davantage sur l'issue des élections présidentielles américaines de début novembre. Globalement, les marchés se sont raccrochés à l'évolution relativement solide de la conjoncture dans les pays anglo-saxons, à la remontée des prix des matières premières et à la dissipation de l'inquiétude au sujet de l'économie chinoise, dont les indicateurs se stabilisent. Les bourses européennes ont cependant continué à souffrir de divers facteurs, dont les problèmes persistants des banques d'Europe du Sud et l'incertitude quant à l'avenir de l'Union européenne après le départ du Royaume-Uni.

Mi-octobre, les gestionnaires de fonds ont décidé de légèrement renforcer la position en actions des pays émergents. Après les prestations plutôt médiocres des cinq dernières années, les bourses des pays émergents laissent cette année entrevoir une belle progression. La remontée vigoureuse des prix des matières premières et les reports répétés des relèvements des taux annoncés aux Etats-Unis n'y sont certainement pas étrangers. Les valorisations étaient cependant encore proches de leur moyenne historique. Dans le même temps, leur potentiel de rattrapage par rapport aux marchés développés (Etats-Unis, Japon, Europe) est resté intact, même si le risque d'une correction dans le sillage d'une hausse trop forte ou trop rapide du dollar est toujours bien présent. Un élément positif réside dans la dévaluation très progressive - et non soudaine - du yuan chinois, qui a également mis un terme à l'exode des capitaux chinois.

La gestion a décidé pour ce faire de prendre une position dans le fonds durable Comgest Growth Emerging Markets, libellé en euros. Comgest est un gestionnaire de fonds indépendant à la culture d'investissement très stable. Il applique la méthode de sélection bottom-up, qui repose sur l'analyse des entreprises individuelles plutôt que des secteurs, et peut se targuer à la fois de résultats impressionnants et d'une volatilité modérée du return. Le point fort de sa stratégie réside dans l'exclusion des secteurs les plus cycliques, y compris le secteur bancaire. Le fonds applique une approche défensive mais n'hésite pas à prendre parfois des positions allant à l'encontre du consensus.

Fin octobre, la crainte d'une cessation imminente des injections de liquidités de la Banque centrale européenne a fait rebondir le niveau très bas des taux d'intérêt européens. Peu après, les propos rassurants tenus par la Banque centrale européenne ont calmé le jeu, confirmant notre sentiment que les taux d'intérêt ne sont pas près de grimper sensiblement dans la zone euro.

Une fin d'année riche en surprises

La dernière semaine d'octobre et les premiers jours de novembre ont été caractérisés par une volatilité croissante à l'approche des élections présidentielles américaines, surtout en raison de la progression dans les sondages d'opinion du parti républicain dirigé par Donald Trump. La victoire électorale de

Trump a été une double surprise. En plus de changer totalement la donne politique, elle a aussi provoqué une réaction totalement inattendue sur les marchés financiers.

Le premier choc s'est accompagné d'une réaction négative très éphémère (baisse des marchés des contrats à terme, hausse du prix de l'or, fuite vers les emprunts d'Etat), après quoi les cours boursiers ont amorcé une remontée, légère au début et plus marquée dans les semaines qui ont suivi. Les bourses se sont surtout focalisées sur les nouvelles dépenses d'infrastructure promises, qui seront financées par la dette publique et devraient relancer le moteur de l'économie. Les marchés financiers ont choisi d'ignorer, du moins temporairement, les aspects négatifs comme les mesures protectionnistes promises, lesquelles pourraient affecter la croissance et donc les actions.

Les perspectives d'inflation ont été revues à la hausse en prévision de l'augmentation projetée de la dette, ce qui a fait sensiblement grimper le taux américain à dix ans, d'un pour cent en comparaison du niveau de 1,5% de l'été dernier. Les cours des obligations américaines ont baissé dans une même proportion, mais nos portefeuilles y sont pour ainsi dire insensibles étant donné notre très faible exposition aux obligations libellées en USD. Cette position se limite en effet à une teneur minimale en instruments de la dette des pays émergents libellés en dollar. La remontée des taux aux Etats-Unis a été confirmée début décembre, comme on s'y attendait, par le durcissement annoncé depuis longtemps de la politique monétaire, qui a revêtu la forme d'un relèvement de 0,25% du taux directeur. La banque centrale américaine a profité de l'occasion pour annoncer pour 2017 trois nouveaux relèvements des taux, d'un quart de pour cent chacun. L'économie américaine et l'emploi continuent en effet d'évoluer favorablement, avec à la clé une hausse des salaires et une pression inflationniste (si l'on exclut les prix de l'alimentation et de l'énergie).

La hausse des taux d'intérêt aux États-Unis en novembre et en décembre s'est également ressentie en Europe, mais dans une moindre mesure. La teneur en liquidités plus importante dans les portefeuilles durables que dans ceux faisant l'objet d'une gestion classique a été dictée par l'exigence - dont le bien-fondé a été confirmé par la suite - de contrôler le risque de taux en limitant la duration (la durée moyenne pondérée).

Une gestion stable qui a porté ses fruits

Stratégie suivie pour le volet d'actions du portefeuille au quatrième trimestre:

- Les gestionnaires de fonds ont profité de l'amélioration des perspectives des marchés émergents pour légèrement renforcer début octobre la position en actions des pays émergents.
- L'effet Trump sur les marchés des actions américains en proie à un optimisme débordant a dans une large mesure gagné les bourses européennes, dès qu'il est apparu que le référendum italien ne compromettrait pas fondamentalement la recapitalisation du secteur bancaire du pays.
- Durant les deux derniers mois de l'année, les gestionnaires de fonds ont maintenu la surpondération globale en actions, de même que leur préférence pour les actions européennes durables, qui renferment par essence le plus de potentiel. Ils ont aussi conservé leur positionnement neutre à l'égard des actions américaines (plus onéreuses), ainsi qu'une position limitée en actions japonaises.
- Les portefeuilles ont conservé leur accent marqué sur les fonds thématiques se concentrant spécifiquement sur l'investissement dans des actions d'entreprises durables actives dans les énergies renouvelables, l'eau et l'alimentation durable.

Politique monétaire au quatrième trimestre:

- Sur fond de croissance américaine stimulée par l'élection de Trump et de normalisation de la politique monétaire, les gestionnaires de fonds ont décidé de conserver l'exposition au dollar.
- La baisse selon nous exagérée de la livre Sterling a laissé entrevoir un revirement de la tendance en décembre.
- Au quatrième trimestre, notre panier de devises a contribué positivement à l'amélioration des rendements des portefeuilles. La couronne norvégienne et le réal brésilien ont notamment connu une évolution favorable.
- La prolongation des incitants monétaires en Europe, même si elle est tempérée par une baisse de régime, laisse présager une nouvelle dépréciation de l'euro. Les gestionnaires de fonds se voient ainsi obligés de conserver la surpondération en devises de la plupart des portefeuilles.

Lexique :

OPC :

“ Organisme de placement collectif” (OPC) est une appellation générique désignant différentes catégories d’organismes tels que les fonds communs de placement (FCP), les sociétés d’investissement à capital variable (sicav) et les sociétés d’investissement à capital fixe (sicafi). D’un point de vue économique, les FCP et les sicav se rapprochent. Les différences se situent au niveau juridique – seules les sicav ont une personnalité juridique - ou sur le plan fiscal. Dans le cas des OPC de type “ouvert (FCP avec nombre de droits de participation variable et sicav), le nombre de parts varie en fonction des demandes d’entrée et de sortie des investisseurs. Les parts des OPC de type “fermé” (FCP avec nombre de droits de participation fixe et sicafi) sont traitées en bourse. Les investissements en OPC sont couverts par le Fonds de protection des dépôts et des instruments financiers, ce qui implique qu’une intervention peut être obtenue auprès du Fonds de protection à concurrence de maximum 20.000 euros si une institution financière ou une société de bourse détenant des parts d’OPC au nom de ses clients n’est pas en mesure de les livrer ou les restituer à leurs propriétaires légitimes. Il est à noter que la perte éventuelle de valeur d’un OPC par rapport à son prix d’acquisition n’est en aucun cas couverte par le Fonds de protection.

ETF :

Un tracker, également nommé exchange traded fund (ETF), est un fonds indiciel coté en bourse. Un fonds indiciel est un organisme de placement collectif dont la gestion consiste à reproduire le plus fidèlement possible la performance d’un indice de marché en maintenant en permanence un portefeuille dont la valeur évolue avec l’indice.

Obligation :

Titre représentant une dette d’une entreprise ou d’un état. Il existe différents types d’obligations, mais elles ont une caractéristique commune, le versement d’un intérêt (coupon) en contrepartie du prêt de la part de l’investisseur.

Action :

Titre de propriété représentant une fraction du capital d’une société anonyme et donnant à son porteur un droit de vote aux assemblées, un droit aux bénéfices et un droit à l’information sur le fonctionnement de la société.

Volatilité :

Echelle de mesure pour la déviation journalière, hebdomadaire, mensuelle ou annuelle vers le haut ou vers le bas d’une valeur vis-à-vis de sa moyenne sur cette période. La volatilité est une mesure pour le risque.

Duration :

La moyenne pondérée des paiements (les coupons et le remboursement du capital) d’une obligation ou d’un groupe d’obligations. La durée de chaque paiement est pondérée par sa valeur actuelle. La duration est une mesure pour la sensibilité à un mouvement des taux. Le plus long la durée d’une obligation, le plus fort son cours va réagir sur un mouvement de taux et le plus grand sera sa duration. Une règle de base : si le taux change de 1%, la valeur d’une obligation changera de 1% multiplié par sa duration.

Obligations High Yield :

Obligations Speculative Grade, obligations ayant un rating (par exemple de Standard & Poor’s, une agence de rating renommé) inférieur à BBB – sont considérées « Speculative Grade » ou un rating équivalent chez Moody’s ou Fitch.

Hedge fund :

Véhicule d’investissement avec les caractéristiques générales suivantes : l’objectif du gérant du fonds est d’obtenir un rendement absolu, et donc de soustraire le fonds à la tendance générale du marché;

- pour y arriver, le fonds peut faire appel à une très large gamme d’outils d’investissements (dont les produits dérivés tels les options, futures, ...);
- le fonds prévoit la possibilité de vendre des titres à découvert (short selling), ce qui permet de créer de la valeur lorsque le gérant pense que le cours d’un actif baissera dans un futur proche (il vend l’actif et le rachètera moins cher un peu plus tard) ou de réduire le risque de marché pour l’ensemble du portefeuille en équilibrant (totalement ou partiellement) les montants d’actifs achetés et vendus à découvert;
- à cette fin, le fonds peut recourir à des emprunts pour financer des investissements jugés intéressants;
- seule une distribution privée du fonds est autorisée

Small caps :

Les entreprises dont la capitalisation boursière se situe entre 150 millions et 2 milliards de USD rentrent dans cette catégorie.

Value :

Ce sont des actions sous-évaluées d’entreprises qui ont généralement atteint le stade de la maturité et dont on escompte que le marché corrigera la sous-évaluation éventuelle

Growth :

Les valeurs de croissance sont des actions d’entreprises qui ont connu une croissance forte et rapide de leur chiffre d’affaires et de leurs bénéfices dans un passé récent, et dont on escompte une poursuite de la croissance pendant une période relativement longue.

Pays émergents

Pays qui restent à la traîne dans leur développement économique mais pour lesquels une croissance économique rapide est attendue. Le risque, mais également le rendement attendu, des investissements dans les pays émergents, est plus élevé que celui d’un investissement dans les pays développés.

Mid caps :

Les entreprises dont la capitalisation boursière se situe entre 2 et 5 milliards de USD entrent dans cette catégorie.

Large caps :

Les entreprises dont la capitalisation boursière se situe au-dessus de 5 milliards de USD rentrent dans cette catégorie

3 Composition

Stability SRI	Fonds sous-jacent au 31/12/16
Actions	27,74%
Obligations	54,75%
Liquidités	17,51%
Total	100,00%

5 Positions individuelles

L'approche adoptée pour la gestion du fonds sous-jacent repose sur le principe général de diversification. Le fonds sous-jacent sélectionne des gestionnaires qui combinent différentes approches de gestion des actifs sous-jacents, telles que la gestion fondamentale fondée sur la recherche, qui fait largement appel au jugement, ou la gestion quantitative, qui utilise divers modèles mathématiques à l'appui du processus de gestion de portefeuille. L'objectif final est de combiner les gestionnaires adoptant des processus, des styles et des points de vue différents afin d'accroître les caractéristiques globales de risque et de rendement du fonds sous-jacent.

	Devise	Dernier cours connu	Poids par rapport au fonds sous-jacent total
Positions en actions			27,74
ISHARES EUROPE SUST SCREENED	EUR	36,6	1,62
THEAM QUANT EQUI EUROPE CLIMATE CARE ICA	EUR	107,52	1,28
NORDEA 1 EMERG STARS EQ BIEUR	EUR	96,13	1,59
PIONEER FDS GLBL ECOLG IUSDA	USD	1362,54	0,69
PARVEST GLOBAL ENVIRONMEN IC	EUR	193,76	0,56
AXA WF FRM HUMAN CAP I EUR A	EUR	183,33	2,58
JBM SAM SUSTAIN HEALTH EUR C	EUR	194,14	0,42
PICTET CLEAN ENERGY IUSD	USD	80,51	0,89
PARVEST EQ EUR SUST DEVEL IN	EUR	122,53	0,78
ROBECO CAP GR SAM SUS EUE IEUR	EUR	186,92	1,63
SAM SMART ENERGY FUND C EUR	EUR	22,94	0,95
ING L INV Sustainable Growth I CAP	EUR	318,91	1,03
COMGEST GROWTH EUROPE EUR IA	EUR	20,9	0,94
COMGEST GROWTH EME MKT EURIA	EUR	30,83	1,25
HENDERSON GL CARE GTH IAEUR	EUR	1,788	1,01
ECHIQUEUR MAJOR I INS ACC	EUR	1534,74	1,79
SYCOMORE SELECTION RESPONS I	EUR	364,03	3,22
BNP PARIBAS AQUA I	EUR	35145,19	1,13
ALLIANZ VALEURS DURABLES I	EUR	217,31	1,14
CAN SUSTAINABLE PACIFIC IA	JPY	3493	1,66
PARVEST CLIMATE IMPACT ICA	EUR	181,26	1,58

(évaluation sur base du dernier cours connu du trimestre)

	Devise	Dernier cours connu	Poids par rapport au fonds sous-jacent total
Positions en obligations			54,75
CONVERTIBLE EUROPE RESPONSAB	EUR	1245,33	2,64
NN L EUR SUST CR EX FI ICDEU	EUR	5025,04	2,93
ROBECO EURO SUSTAIN CR OIH	EUR	101,76	6,85
ROBECO EURO GOVNT BD 2IHEUR	EUR	102,1	4,92
FISCH CB SUSTAINABLE FD BE	EUR	101,77	1,94
RORENTO IH EUR	EUR	109,16	2,87
PETERCAM L BDS EMK SUSTAN F	EUR	121,05	1,13
PARVEST SUST BD EUR CORP I	EUR	154,94	6,96
ALLIANZ EURO OBLIG C T ISR I	EUR	10583,43	7,11
MIROVA GREEN BOND GLOBAL IC	EUR	798,97	1,03
CAN SUSTAINAB EUR CORP BON I	EUR	480,01	4,59
CAN SUSTAINABLE E SHORT TE I	EUR	2229,89	1,78
PARVEST SUST BD EUR I EUR AC	EUR	157,91	2,97
TRIOD SCV I TR SU BD I CAP	EUR	36,42	2,37
ISHARES II SUS O 3 EUR SHS EUR ETF	EUR	5,01875	4,66

Liquidités	Devise	Poids par rapport au fonds sous-jacent total
Total	EUR	17,51%

(évaluation sur base du dernier cours connu du trimestre)

Message important

Ce document est uniquement disponible pour les clients qui possèdent le fonds concerné en portefeuille. La division Private Banking de AG Life Fortis SA, dont le siège social est établi 3 Montagne du Parc à 1000 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0403.199.702 ("AG Life Fortis Private Banking")*, est responsable de la production et de la distribution de ce document.

Ce document est une communication marketing et vous est uniquement fourni à titre informatif. Il ne constitue pas un prospectus au sens de la législation relative aux offres publiques et/ou à l'admission d'instruments financiers à la négociation sur un marché. Il ne constitue pas une recommandation d'investissement, et ne peut être considéré comme une recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements. Par conséquent, AG Life Fortis Private Banking n'est soumise à aucune interdiction relative à l'exécution de transactions avant la diffusion de ce document.

Toute information relative à des investissements est à tout moment susceptible de modification(s) sans aucune notification. Les informations sur des performances passées, des performances passées simulées ou des prévisions ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chacun et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les gains échéant à l'investisseur peuvent être affectés par des fluctuations de taux de change.

Une décision ne peut, être prise sur la seule base de ce document et ne devrait être considérée qu'après une analyse approfondie de votre patrimoine ainsi qu'après avoir obtenu toutes les informations et tous les conseils nécessaires de professionnels du secteur financier (experts fiscaux y compris).

Ce document vous est soumis à titre personnel et ne peut pas être fourni à un tiers. Son contenu est et devra rester confidentiel. Toute publication, reproduction, copie, distribution ou n'importe quelle autre utilisation de ce document est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire voulu du présent document, nous vous invitons à prendre immédiatement contact avec la personne qui vous l'a envoyé et à détruire l'exemplaire en votre possession.*AG Life Fortis SA est soumise en qualité d'établissement de crédit de droit belge au contrôle prudentiel de la Banque Nationale de Belgique ainsi qu'au contrôle en matière de protection des investisseurs et des consommateurs de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA). AG Life Fortis SA est inscrit comme agent d'assurances sous le n° FSMA 25879 A et agit en qualité d'intermédiaire d'AG Insurance SA.



BNP PARIBAS FORTIS
PRIVATE BANKING

<http://www.bnpparibasfortis.be/privatebanking>

BNP Paribas Fortis SA

Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles
RPM Bruxelles - TVA BE 403.199.702 - FSMA 25.879 A

Éditeur responsable : A. Moenaert

AG Life Fortis (1QB3A)
Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles